



N° 000264 /MAA/SG/AGASA/DG/DERSP.



## COMMUNIQUE

Faisant suite au retrait-rappel de certains produits de la marque **Kinder** par l'entreprise **Ferrero**, en raison d'une suspicion de contamination à *Salmonella Typhimurium*, l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (**AGASA**) ordonne, en l'absence de numéros de lots clairement identifiés et par principe de précaution, le retrait desdits produits des surfaces de vente.

Il s'agit plus précisément :

- **Kinder Surprise 20g** (par un, par trois, par quatre et par six) et **100g** avec des dates de péremption comprises entre fin juin 2022 et fin octobre 2022 ;
- **Kinder Schoko-Bons** avec des dates de péremption comprises entre fin avril et fin août 2022 ;
- **Kinder Mini Eggs** avec des dates de péremption comprises entre fin avril 2022 et fin août 2022 ;
- **Kinder Happy Moments, kinder Mix :193g, panier 150g, Peluche 133g, Seau 198g**, avec des dates de péremption à fin août 2022.

Pour rappel, *Salmonella Typhimurium* est une bactérie responsable de Toxi-infection se traduisant par des troubles gastro-intestinaux, accompagnés de fièvre.

Aussi, l'AGASA tient à rassurer les consommateurs du déploiement effectif des brigades d'inspection et de contrôle sur l'ensemble du territoire national pour veiller à l'application des présentes mesures conservatoires, en vue de protéger la santé du consommateur.

Pour toute information y relative, un numéro d'urgence gratuit (**1411**) est mis à la disposition du public.

Fait à Libreville, le 05 avril 2022

Le Directeur Général

Alia Maheva BONGO

